



« Plus écouté•e•s mort•e•s que vivant•e•s » : commoning et espace public

Lecomte, Louise

Université Paris-Dauphine

louise.lcmt@yahoo.fr

Chartouny, Lucie

Université Paris-Dauphine

lucie.chartouny@gmail.com

Abstract :

L'étude du mouvement Collages Féminicides permet, au travers d'une étude de cas portant sur différentes entités territoriales, d'analyser un processus de commoning qui a lieu dans l'espace urbain. Collages Féminicides est né en 2019 et vise à dénoncer les féminicides et autres violences désignées par le collectif comme patriarcales, notamment au travers du collage de slogans sur les murs de villes et villages. Femmes et minorités de genre s'organisent autour d'une expérience corporelle dans l'espace urbain, tout en cherchant à faire exister leurs messages dans l'espace public en tant qu'espace d'échanges d'opinions notamment grâce à un relais digital et médiatique de leurs actions. Notre recherche décrit un processus de commoning qui s'appuie sur des expériences vécues en commun, des valeurs partagées, des rôles et des outils. Nous suggérons l'existence d'un processus de *commonerisation* permettant de devenir commoner par l'acte corporel performatif dans l'espace urbain. Nous apportons également un éclairage à la proposition de Fournier (2013) d'un commoning *in, for, et of the commons* en l'appliquant aux interactions entre acteur•ice•s et interlocuteur•ice•s du commoning. Enfin nous décrivons l'articulation entre espace urbain et espace digital et médiatique qui permet une action de sensibilisation dans l'espace public.

Mots clefs : commoning ; espace urbain ; espace public ; corporéité.



INTRODUCTION

Le mouvement Collages Féminicides, lancé à Paris fin août 2019, se propage rapidement dans d'autres villes en France et à l'étranger. Son objectif de départ : rendre visible et dénoncer les féminicides, ou meurtre d'une femme en raison de son genre. Son mode d'action principal : le collage de phrases, slogans et témoignages sur les murs de l'espace urbain - lettres peintes en noir sur feuilles A4 blanches. Ces collages sont effectués en non mixité choisie¹ par des membres formé•e•s qui s'organisent par petits groupes en autogestion. La sensibilisation menée par le mouvement a également lieu en ligne sur les réseaux sociaux, notamment Instagram où chaque groupe local a son propre compte. Très vite, le nombre de personnes qui collent augmente, pour atteindre plusieurs milliers en 2020 ; les actions du mouvement se diversifient, leurs collages dénoncent peu à peu d'autres formes de violence et les membres du mouvement collaborent avec d'autres organisations pour venir en aide à des victimes de violences, devenant des interlocuteur•ice•s incontournables de la mobilisation féministe intersectionnelle.

Dans cet article, nous observons Collages Féminicides sous l'angle du commoning (Fournier, 2013 ; Linebaugh, 2008). Avec le commoning, les communs sont abordés comme une activité ; il ne s'agit plus d'un nom mais d'un verbe (Linebaugh, 2008). Le commoning est un système social par lequel des communautés produisent, utilisent et partagent des ressources dont sont définies les modalités d'usage, mais aussi de production et de circulation (Angelis et Harvie, 2013 ; Fournier, 2013). Appréhender les mouvements féministes sous l'angle du commoning et des communs plutôt que celui des mouvements sociaux est notamment le choix de Federici (2018). Cette approche permet en effet de valoriser des luttes menées par des femmes et minorités de genre en offrant une richesse politique alternative, parce qu'elle ouvre un autre imaginaire que le dualisme propriété publique/ propriété privée. Elle permet une transformation sociale basée sur l'idée de reproduction, par le fait de créer des mouvements sociaux "auto-reproductifs" (Federici, 2018) avec une véritable puissance créatrice.

¹ Sans hommes cisgenre



Le mouvement Collages Féminicides s'inscrit dans le cadre du *commoning* corporel dans l'espace urbain, où les personnes déplacent leurs corps et réalisent des gestes collectivement à partir d'une même situation de vulnérabilité (Mandalaki et Fotaki, 2020). Le rapprochement a été fait dans la littérature entre *commoning* et espace urbain, notamment par la réclamation d'un droit à la ville par les personnes qui agissent (Fournier, 2013 ; citant Lefebvre, Kofman et Lebas, 1996). Il n'existe cependant pas de description du *commoning* corporel dans l'espace urbain en tant que processus, ni des différents rôles que peuvent prendre les individus qui réalisent les activités, ou des outils utilisés. Les possibilités de ce *commoning* urbain pour l'émergence de nouvelles opinions dans l'espace public (Fraser, 2005 ; Habermas, 1988) ne sont pas non plus explicitées. Nous jugeons nécessaire d'explorer ces processus afin de contribuer à comprendre le potentiel de *commoning* pour l'espace public, non pas en tant qu'espace urbain mais comme sphère liée à la délibération et la discussion. Mieux comprendre comment fonctionne le *commoning* offre des possibilités pour créer des voies durables d'activités auto-organisées et émancipatrices par et pour les individus.

A travers nos résultats, nous montrons comment le processus de *commoning* de Collages Féminicides s'ancre autour d'une expérience précise vécue en commun qui mobilise le corps dans l'espace urbain - coller sur les murs en non mixité choisie - celle-ci s'organisant et s'enrichissant au sein d'outils digitaux facilitant l'accueil de membres et l'organisation du collectif. Les étapes par lesquelles passent les membres du collectif, de leur entrée à leur sortie, sont également décrites. Nous identifions une typologie acteur•ice•s qui gravitent autour du cercle des personnes qui collent et leurs contributions au processus, ou au contraire, les difficultés que cela peut créer. Enfin nous étudions les effets qu'ont ces pratiques sur la production de l'espace public en tant qu'espace de discussions et d'opinions, et les tensions qui existent entre des espaces urbains considérés comme privés et des activités qui visent à permettre l'accès à l'expression publique pour des voix insuffisamment entendues.

Cette recherche contribue à montrer que l'espace public (Fraser, 2005 ; Habermas, 1988) peut être produit par le *commoning* corporel dans l'espace urbain. Nous proposons un processus de « *commonerisation* », soit un processus d'entrée dans la communauté, qui peut être formalisé en étapes claires entre expérience collective et individuelle, corporelle et digitale. Nous identifions deux cercles gravitant autour de celui des *commoners*, l'un étant composé d'organisations et



d'individus identifiés, le second représentant des individus touchés par les pratiques de sensibilisation menées. Nous décrivons selon l'approche de Fournier (2013), un *commoning in, for et of the commons* dans l'espace public. Enfin, nous montrons que la question de « qui » peut réaliser le *commoning* n'a pas de sens, mais plutôt qu'il s'agit de montrer toutes les possibilités d'utilisation de ce qui est produit par les activités de *commoning* (Fournier, 2013), celles-ci dépassent ce qui avait été imaginé par les membres du collectif.

Après avoir exposé le cadre du *commoning* corporel réalisé dans l'espace public (I), nous présentons notre méthodologie de recherche (II) puis exposons nos résultats articulés autour des processus de *commoning* corporel dans l'espace public, de ses outils et de ses effets sur l'espace (III), pour enfin tenter de qualifier l'intérêt de pratiques de *commoning* pour la production d'un espace public enrichi (IV).

1. QUEL COMMONING DANS L'ESPACE PUBLIC ?

1.1. COMMUNS, COMMUNAUTE ET COMMONING

Les *commons* sont souvent compris en tant que ressources, matérielles ou immatérielles - l'air qu'on respire, des savoirs et connaissances, une cage d'escalier partagée entre voisins, ... - (Coriat, 2013 ; Ostrom, 1999), dont la propriété ne s'inscrit ni dans le marché privé, ni dans le cadre de l'Etat. Le commun est géré selon l'idée alternative d'une propriété commune (Combes, Combes-Motel et Schwartz, 2016 ; Coriat, 2013). Au départ, la définition de *commons* était fortement concentrée autour de la question des ressources naturelles – ou *common pool resources*, comme par exemple des forêts, notion héritée de Samuelson (1954) pour identifier des biens non exclusifs dans leur usage mais rivaux dans leur consommation. La littérature a ensuite évolué pour intégrer, au-delà de la seule nature du ou des biens, qui peuvent être immatériels, les conditions d'accès à ceux-ci (Coriat, 2013).

Avec Ostrom (1986) apparaît l'idée qu'une communauté s'organise autour du commun pour le gouverner, notamment par le biais de règles établies par la communauté dans une optique stratégique ; il s'agit de définir des principes pour faire usage du commun tout en s'assurant de la durabilité et du renouvellement de celui-ci (1990). Peu à peu, des travaux offrent une vision



organisante du commun ; ce n'est plus la nature du bien qui est primordiale mais le « *système organisé de gestion qui institue une activité comme un commun* » (Dardot et Laval, 2010, p. 117). Ce qui est commun est une « *forme de gestion collective* » (Dardot et Laval, 2010, p. 115), un système social et relationnel : « *les communs sont des systèmes sociaux dans lesquels les ressources sont partagées par une communauté d'utilisateurs/producteurs, qui définissent aussi les modes et usages de production, distribution et circulation des ressources à l'aide d'une gouvernance démocratique et horizontale.* » (Angelis et Harvie, 2013, p. 280).

Ce système social est vivant. Linebaugh (2008) introduit le commun comme dynamique ; un *commoning* réunissant une communauté de *commoners* et non pas comme une ressource à diviser entre membres. Fournier (2013) développe le *commoning* au travers de plusieurs facettes. Le commun est un processus de production et d'organisation réalisé par des « *commoners* » ou membres de la communauté, qui agissent *in, for* et *of the commons*. Le commun est utilisé et réparti *in common* (en commun) entre les individus - par exemple en divisant les ressources d'un potager entre eux. Mais c'est aussi un processus « *for the commons* », puisque les ressources peuvent être consommées ensemble par les membres, ou par des personnes qui ne sont pas membres et viennent partager un repas. Enfin les individus produisent d'autres formes de communs ensemble grâce aux compétences et savoirs acquis collectivement, aux liens créés au sein de la communauté solidaire; il s'agit de produire du commun « *of the commons* ». Les *commoners* sont donc bénéficiaires et contributeurs du commun, mais d'autres individus peuvent également l'être. Il est des cas où la répartition individuelle du commun n'a pas de sens, car le sens et l'utilité même du commun repose sur son caractère collectif. Si Fournier (2013) présente les dimensions du *commoning*, elle ne détaille pas les processus sous-jacents à son développement et son fonctionnement.

1.2. UN COMMONING PORTEUR DE REVENDICATIONS

Le *commoning* est donc un processus dynamique et relationnel (Fournier, 2013 ; Linebaugh, 2008), qui peut porter des revendications politiques et féministes (Federici, Guazzini, et Senonevero, 2018 ; Federici et Linebaugh, 2019 ; Mandalaki et Fotaki, 2020). Si cette forme d'*organizing* est finalement rare dans les organisations (Fournier, 2013), le *commoning* est



identifié comme essentiel pour analyser les mouvements sociaux (Angelis et Harvie, 2013). Il permet de porter des revendications politiques ayant pour but de contrecarrer des inégalités sociales (Federici et Linebaugh, 2019). D'après Mandalaki et Fotaki (2020) ce processus d'organisation sociale serait même fondé sur un problème de société dont les commeners veulent s'émanciper (Butler, 2018 ; Federici, Guazzini, et Senonevero, 2018 ; Federici et Linebaugh, 2019).

Les revendications du commoning peuvent être liées à un ou des espaces urbains. En se basant sur les travaux de Lefebvre (Lefebvre, 1991 ; Lefebvre, Kofman et Lebas, 1996) et au travers de cas de centres sociaux et de squats, Fournier (2013) inscrit le commoning dans un espace possiblement contesté ; il devient un processus de création du droit d'évoluer dans la ville.

L'étude d'un commoning articulant des revendications visibles dans l'espace urbain et ayant une vocation de sensibilisation à des causes féministes et politiques nous paraît donc intéressante. C'est l'opportunité d'étudier la question peu étudiée des voies de passage d'un commoning corporel dans l'espace urbain à un commoning transformateur de ce qui est appelé « l'espace public ».

1.3. L'ESPACE PUBLIC, ESPACE DE COHABITATIONS DE PLUSIEURS PUBLICS POUR LA FORMATION D'OPINIONS

L'espace public au sens d'Habermas (1988) n'est pas forcément une sphère physiquement délimitée. C'est avant tout la sphère de la concertation et de la discussion; c'est l'espace de la vie sociale, le lieu où l'opinion publique se forme au travers d'interactions entre les individus - en face à face, en ligne, ou encore au travers de médias. L'espace public est un idéal, ouvert à tous, où l'accord est trouvé par la discussion, la force de l'argument et non pas par la violence. C'est un lieu de rapports de pouvoir autour de la formation d'une opinion.

Les critiques faites à la définition d'espace public au sens d'Habermas lui reprochent l'exclusion de certaines classes sociales et minorités de cet idéal. Pour Fraser (2005, 2012), il existe un risque dans la division entre sphère publique et sphère privée ; si le fait d'être violent contre sa femme relève du domaine domestique et n'est pas érigé en problème politique, ce phénomène sera sans cesse reproduit. Fraser s'oppose également à l'idée d'un public homogène dans



l'espace public (2005, 2012) ; elle mentionne l'existence de conflits et de sous-groupes au sein du public. Elle crée la notion de « contre-public subalterne », « *arènes discursives parallèles dans lesquelles les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent et diffusent des contre-discours, ce qui leur permet de fournir leur propre interprétation de leurs identités, de leurs intérêts et de leurs besoins* » (Fraser, 2005, p. 126). Ces contres-publics subalternes expérimentent des pratiques de réclamations ou contestations, qui pourront ensuite être reprises par de plus larges publics. Pour Fraser : « *une question est politique si elle est disputée dans un grand nombre d'arènes discursives, et au sein de différents publics* » (Fraser, 2012, p. 84).

Nous pensons que la compréhension des contre-publics subalternes peut être rapprochée de l'approche de *commoning*, forme d'organizing intéressante pour faire exister et diffuser des revendications politiques.

1.4. A LA SOURCE DU COMMONING CORPOREL : VULNERABILITE DES FEMMES ET MINORITES DE GENRE DANS L'ESPACE URBAIN ET PUBLIC

Au sein de l'espace public, l'espace urbain constitue un espace criant de discriminations pour les femmes et les minorités de genre. En effet, la vulnérabilité des femmes et des minorités de genre dans l'espace urbain est réelle et les met dans une position où elles sont censées être vigilantes pour elles-mêmes. Si la littérature mentionne le terme « les femmes », nous l'entendons au sens de « les femmes et minorités de genre » dans le paragraphe suivant. « *La place des femmes dans l'espace public a toujours été problématique* » pour Perrot - Pythagore estimait déjà que « *une femme en public est toujours déplacée* » (Perrot et Lebrun, 2020, p. 6). Contrairement aux hommes, les femmes traversent l'espace urbain, elles « *se doivent [...] de marcher droit à leur but et de ne pas se faire remarquer lorsqu'elles se déplacent.* » (Lieber, 2002, p. 44) ; leur présence dans l'espace urbain est limitée, cadrée, surveillée, cet espace ne leur est pas traditionnellement attribué (Biarrotte, 2017). L'une des apparences que peut prendre la violence subie est le harcèlement de rue ; « *relayé de façon puissante par une culture masculine de la ville.* » (Raibaud, 2015, p. 43). Dépassant la sphère unique de l'espace urbain, d'autres usages et représentations sont touchés : l'exercice de tâches domestiques, l'usage des transports, les représentations féminines dans les instances publiques (Raibaud, 2015), même en matière d'orientation sexuelle, par une forte injonction à l'hétérosexualité (Blidon, 2008b, 2008a).



Cette vulnérabilité corporelle des femmes et minorités de genre peut être à la source de pratiques de *commoning*. Mandalaki et Fotaki (2020) investiguent cette dimension au travers d'une approche féministe : partager une même vulnérabilité corporelle, possiblement liée à sa condition de femme ou de minorité de genre, génère des processus de *commoning* basés sur des rapports relationnels de réciprocité entre les acteur•ice•s. Le *commoning* trouve sa source dans la prise de conscience de mêmes besoins entre différents acteur•ice•s du fait de la vulnérabilité. Leur approche s'inscrit dans le cadre des nouveaux communs, parmi lesquels se situent les communs culturels (mode, musique...) ou encore les communs de la connaissance (bibliothèques, domaine public...) (Hess, 2008 ; Mandalaki et Fotaki, 2020).

Nous considérons qu'une initiative comme Collages Féminicides - mouvement de désobéissance civile en non mixité choisie, dont l'activité phare a lieu dans l'espace urbain, qui porte des revendications féministes et politiques et trouve sa source dans une vulnérabilité commune partagée entre les membres - peut être regardé comme un système social de *commoning* corporel basé sur une vulnérabilité commune dans l'espace public (Mandalaki et Fotaki, 2020). Ce mouvement agit en tant que contre-public subalterne (Fraser, 2005) qui a une vocation de sensibilisation dans l'espace public.

Ainsi, nous traiterons la problématique suivante : *comment des pratiques de commoning corporel dans l'espace urbain font émerger et exister des revendications politiques dans l'espace public ?* Nos questions de recherche sont les suivantes : *Quelles sont les étapes du processus de commoning corporel porteur de revendications dans l'espace public ? Quels espaces sont mobilisés et à quel moment, entre espace urbain, espace digital, et débats entre différents publics ? Dans quelle mesure ces pratiques transforment-elles l'espace public ?*

2. METHODOLOGIE

Notre approche est qualitative (Dumez, 2013), basée sur l'étude de cas unique (Yin, 2013) d'un mouvement militant transnational, Collages Féminicides. Au sein de ce mouvement, nous avons



rencontré des acteur•ice•s de différents territoires afin d'obtenir la connaissance la plus exhaustive possible du fonctionnement du mouvement ; il s'agit donc d'une étude de cas unique à visée cumulative (Garreau, 2020). Nous avons échangé avec des membres actif•ve•s ou ayant été actifs dans différents lieux de France et au Québec - à ce jour Paris, Amiens, Marseille, Rueil-Malmaison, Bastia, le Val de Marne, et Montréal.

Quinze entretiens semi-directifs centrés (Thiétart, 2014 ; Chevalier et Meyer , 2018), ont été réalisés. Ils sont complétés de plusieurs échanges informels, de septembre 2019 à ce jour, avec un *key informant* ou informatrice clef (Ryen, 2008 ; Tremblay, 1957), ayant été membre coordinatrice du mouvement dans la ville de Paris pendant près de deux ans, à raison de dizaines d'heures d'engagement militant par semaine. Ces échanges nous ont permis de comprendre le cas avec finesse, et d'avoir accès à de nombreux•se•s membres du mouvement de Paris. La grille d'entretien a été constituée selon les grandes thématiques du commoning (Fournier, 2013), ainsi que de l'espace public (Habermas, 1988). Des allers-retours ont été effectués entre la construction théorique et les données; en effet, le rapport à l'espace public a été très vite évoqué par les répondantes, ce qui a guidé notre orientation théorique.

Certaines questions ont été posées de façon récurrente lors de ces entretiens :

- *Peux-tu nous décrire ce que tu as ressenti lors de ton premier collage ?*
- *Comment décrirais-tu ton rôle dans l'organisation ?*
- *Pourrais-tu nous parler de tes liens avec les autres personnes qui collent ?*
- *A quoi ça servent les collages ?*

Un codage des données collectées a été réalisé en utilisant une méthode abductive (Dumez, 2016) et une méthode itérative de théorisation (Locke, Feldman et Golden-Biddle, 2020). Nos codes ont en effet à la fois été créés à partir des données - en fonction des mots qui revenaient le plus souvent dans les propos des membres - et à partir des théories du commoning et de l'espace public issues de la littérature.

En complément de ces entretiens, nous avons réalisé une netnographie sur différents comptes Instagram du mouvement (Kozinets, 2015). Nous avons également entamé une revue de presse sur des articles de la presse nationale et régionale d'août 2019 à janvier 2022 qui nous a permis de mettre en perspective les propos des répondantes avec le traitement médiatique des évènements. La formalisation de cette revue de presse n'est pas encore finalisée.



Nous présentons dans les vignettes ci-dessus le cas du mouvement Collages Féminicides et explicitons notre positionnement en tant que chercheuses.

Présentation du cas

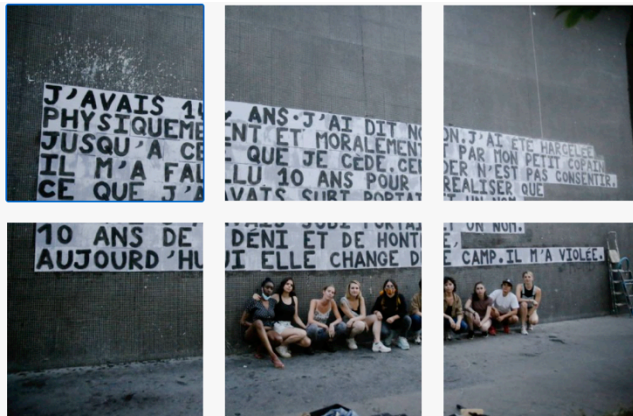
Collages féminicides est un mouvement militant féministe. Il naît le 28 août 2019, à partir d'un appel passé sur les réseaux sociaux par l'ex-Femen Marguerite Stern à Paris; celle-ci invite d'autres personnes à la rejoindre dans le squat où elle vit alors pour créer des collages dénonçant les féminicides - meurtres de femmes par des hommes parce qu'elles sont des femmes - et de visibiliser cette question avant le Grenelle des violences conjugales organisé par le gouvernement en septembre 2019.

Son appel est relayé sur les réseaux sociaux par d'autres personnes. Très vite, des centaines d'individus se rassemblent à Paris. Le principe d'action simple : écrire à la peinture noire sur des feuilles blanches A4 des lettres composant un message et, équipé•e•s d'un pot de colle, les coller sur des murs de la ville. Le collage est réalisé à la nuit tombée, par des groupes de 2 à 8 personnes en non mixité choisie.

Certains slogans collés reviennent régulièrement : « *Elle le quitte, il la tue* »; « *On te croit* »; « *Papa il a tué Maman* »; « *Protégez vos filles (barré) Eduquez vos fils* ». D'autres collages sont composés des prénoms des victimes, de témoignages, de messages suggérés par des familles de victimes, de réactions à l'actualité. Ce mode d'action est illégal en France - de l'ordre d'une « dégradation légère de bâtiments au sens de l'article 322-1 du Code Pénal » et puni d'une amende de 68 euros par personne en France - 850 euros par personne environ au Québec.

Le mouvement quitte le squat au bout de quelques semaines et s'organise par regroupement d'arrondissements parisiens. Marguerite Stern s'extrait vite du cœur de l'action et est exclue en raison de désaccords sur ses propos jugés transphobes. Le mouvement affirme son intersectionnalité, soit la prise en compte « *[d]es processus d'imbrication et de co-construction de différents rapports de pouvoir – en particulier la classe, la race et le genre.* » (Lépinard et Mazouz, 2021, p. 11) ; à titre d'exemple, Collages Féminicides Paris mentionne ainsi dans son livre publié en novembre 2021 être « un groupe intersectionnel en mixité choisie ».

Le mouvement poursuit sa croissance en 2020 pour atteindre plusieurs milliers de membres. Il se développe dans d'autres villes, en France, en Europe et dans le reste du monde. Des actions coordonnées entre les territoires ont été organisées. Pendant les confinements successifs qui ont eu lieu en France et ailleurs, ainsi que les périodes de couvre-feu, le mouvement perdure sous des formes adaptées, via des collages virtuels et des sessions de collages le matin. Le mouvement rassemble une forte audience sur les réseaux sociaux ; en janvier 2022, à titre d'exemple, le compte Instagram de Collages Féminicides Paris est suivi par près de 86 000 abonnés; Collages féminicides Corse 3400 abonnés; Collages féminicides Amiens 1800 abonnés. Le livre de Collages Féminicides Paris mentionne 1500 activistes à Paris uniquement.



Photos relayées sur le compte Instagram de Collages Féminicides Paris présentant l'histoire personnelle d'une colleur•euse.



Photo d'un collage relayée sur le compte Instagram de Collages Féminicides Paris en lien avec le procès des pompiers accusés par la jeune Julie pour viol collectif

Explication de notre positionnement en tant que chercheuses : d'où nous parlons

Nous, autrices de cet article, sommes des jeunes femmes de moins de 30 ans, vivant à Paris depuis une dizaine d'années au moins. Nous sommes sensibilisées aux enjeux féministes (féminicides, violences faites aux femmes, inégalités de genre plus globalement) et subissons certaines discriminations en tant que telles (Clair, 2016 ; Gasquet, 2015). Cela implique plusieurs phénomènes :

- Tout d'abord, vivre à Paris a pu influencer les questions que nous posons, ou pas. Nous n'avons pas interrogé les parisiens•es sur les spécificités du contexte local, estimant - peut-être à tort - que nous le connaissions. Pour d'autres territoires, notamment la Corse, Montréal et Amiens, nous avons posé des questions pour comprendre tensions et enjeux locaux autour de l'écosystème féministe. Les relations avec la police ont également davantage suscité nos questions dans les contextes que nous ne connaissons pas.
- Deuxièmement, nous avons le sentiment d'avoir cherché peu d'explications concernant le vécu des actrices interrogées quant au rapport à l'espace public, probablement parce que nous avons



le sentiment de le partager et pouvoir facilement le comprendre. Notre prise de contact avec les acteur•ice•s du terrain est également particulière. La première autrice de cet article connaît une membre ayant fait partie de l'organisation du mouvement parisien. Cette personne, ainsi que les membres avec lequel•le•s elle a coordonné le mouvement, sont fermement positionnées contre les propos transphobes tenus par la créatrice du mouvement. Par la suite, lors de nos échanges avec des membres du mouvement d'autres villes ayant un positionnement plus nuancé, nous avons préféré ne pas creuser cet aspect, ayant probablement le sentiment que cela aurait représenté une trahison (Gasquet, 2015) des membres qui nous avaient fait confiance, et parce que cela n'était pas au coeur de notre recherche. Cela a probablement influencé les personnes que nous avons cherché à contacter - pas celles qui ont quitté le mouvement parce qu'acusées de transphobie. Nous avons choisi de ne pas orienter notre travail sur cet aspect particulier, générateur de tensions au sein du mouvement.

Par ailleurs, nous étions presque systématiquement deux chercheuses lors des entretiens, ce qui peut sembler intimidant. Nous avons cherché à créer une relation de confiance avec les personnes interviewées. Certains de ces entretiens traitaient de données sensibles, puisque des violences sexuelles ont été abordées. Nous avons pu être émues ou parfois, avoir le sentiment de ne pas trouver les mots justes. Cet article cherche à être à la hauteur de la confiance qui nous a été accordée. Nous avons cherché à être respectueuses de la parole des personnes interviewées, tout en prenant soin de nos propres émotions en tant que chercheuses (Cortambert, 2021). Nous avons parfois développé une connaissance de spécificités locales du mouvement dépassant celles de certain•e•s membres d'autres villes, prenant le rôle de « connaisseurs de terrain » (Golden-Biddle et Locke, 2007, p. 77).

Enfin, il nous paraît clair que nous n'avons pas assez questionné les interviewées au sujet de la vulnérabilité à laquelle elles font face dans l'espace public et l'objet de la réappropriation de l'espace public qui nous était mentionné. Cela est dû au fait que nous soyons personnellement concernées par ces enjeux en tant que femmes. Ces vulnérabilités correspondent toutefois à celles identifiées dans la partie 1.4. par la littérature. Cet élément sera à corriger dans la suite de ce papier.

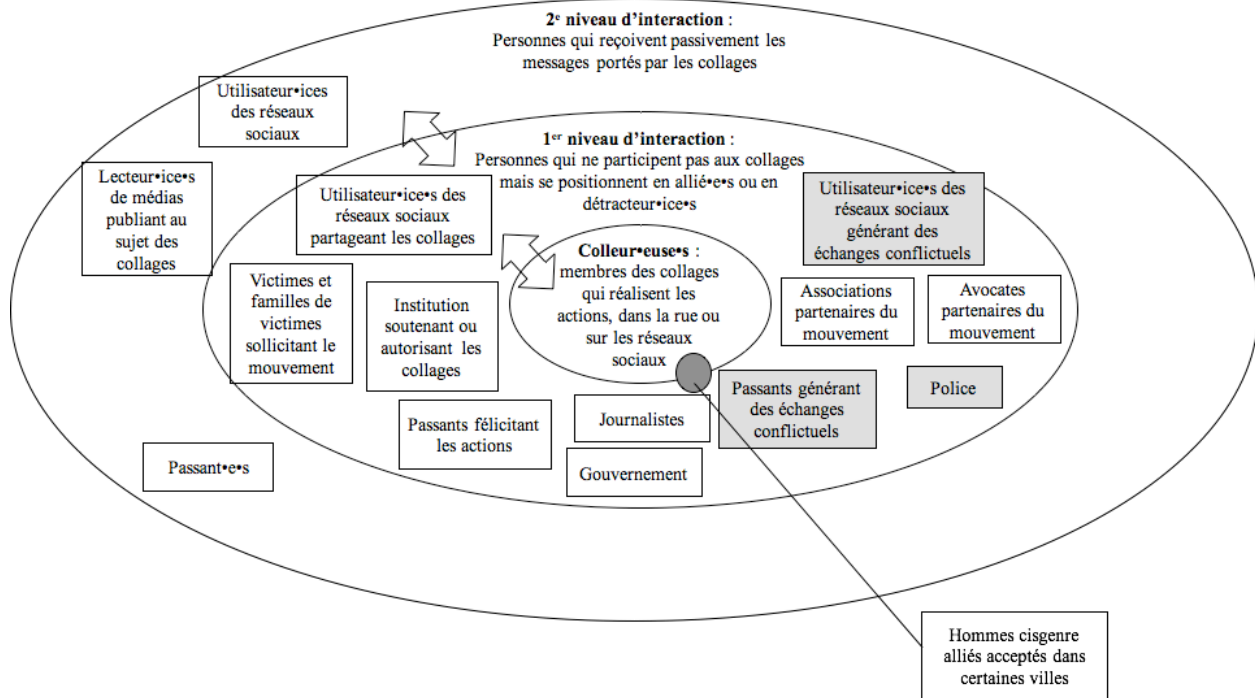
3. RESULTATS

3.1. PRESENTATION DES DIFFERENTS PUBLICS

L'existence de Collages Féminicides dans l'espace urbain, digital et médiatique permet de toucher un large nombre de personnes. Nous identifions la création de plusieurs cercles concentriques d'acteur•ice•s, des membres qui collent aux individus qui lisent les messages du mouvement dans la rue, sur les réseaux sociaux ou dans la presse.



Figure 1. Cercles concentriques d'acteur•ice•s autour de colleur•euse•s



3.2. LE CERCLES DES MEMBRES QUI COLLENT DANS L'ESPACE URBAIN POUR UN AUTRE ESPACE PUBLIC

Les membres de Collages Féminicides sont les personnes qui réalisent et organisent les actions de collages au sein de différentes villes.

3.2.1. Expérience corporelle commune

Le collage de slogans sur les murs est l'acte corporel central qui lie le mouvement entre les territoires ; il est organisé par les groupes locaux, en plusieurs étapes. Il trouve cependant également une résonance importante en ligne; pendant l'acte même de coller, les membres ont en tête qu'il faudra le partager via des publications et photos.

Le mode d'action est simple, accessible et facilement répliquable :

« C'est extrêmement simple : une ramette de papier et un pot de peinture noire [...] Tu prends une feuille de papier, tu peins dessus et tu vas les coller. [...] Ca rend la technique duplicable à l'infini. » (Pink Lady, Paris)

Cela facilite sa reprise sur de nombreux territoires, même pour de petits groupes locaux :

« Il y a plein de petits villages et villes où il n'y a pas déjà de scène militante qui se sont dit « Mais ça on peut le faire ». Et c'est vrai, car c'est hyper accessible comme technique. » (Pink Lady, Paris)



Prévoir la date du collage en ligne et constituer le collectif volontaire

La première est une étape de coordination via des réseaux numériques qui permet de fixer le moment où le collage aura lieu.

« Une personne dit « moi je suis disponible le 16 janvier à 5h du matin, est-ce qu'il y a des gens intéressés pour aller coller à tel parc ? ». Les gens intéressés - pour pas qu'on perde plein de monde en disant « oui » « non » « non » - vont cliquer sur un lien. Dès que tu cliques ça t'amène à une nouvelle conversation, qui est une conversation uniquement pour le collage du 16 [...] et à partir de là les gens s'organisent ils disent « ah moi j'ai 5 collages en banque » ils mettent le nom des collages [...] un dit « moi j'ai des pinceaux ». » (Reinette, Montréal)

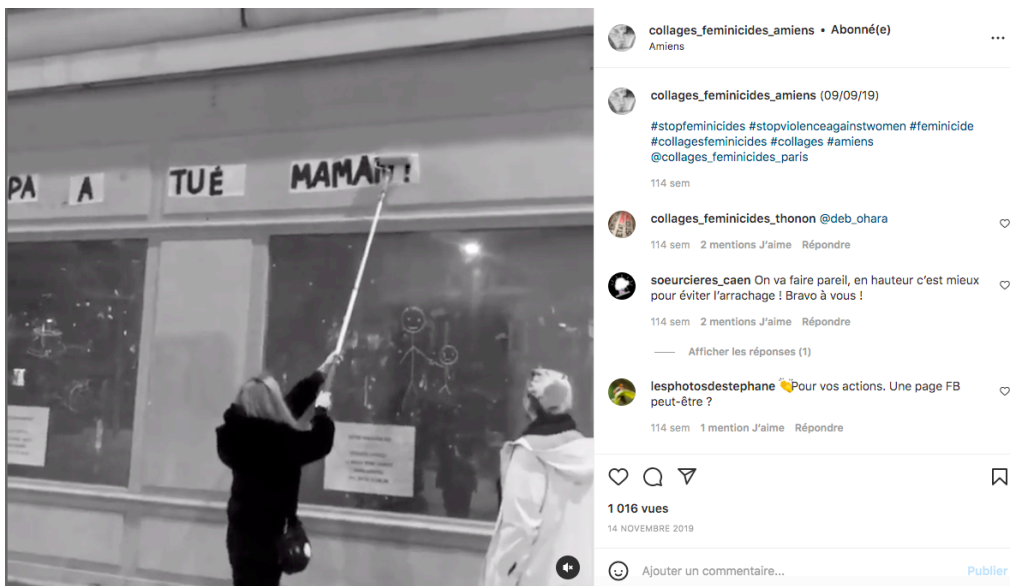
Le choix des messages qui seront collés est collectif. Des formulations ou le fond des messages peuvent être débattus.

« En général si c'est pas une phrase qui est problématique ça passe, ou alors ça passe mais avec une petite reformulation en interne. Tu proposes au sein des groupes, l'endroit où on parle des sessions [de collage]. On demande [...] si tout le monde est d'accord pour cette phrase. Faut qu'on prenne tous la responsabilité de la phrase. Faut que tout le monde soit en accord avec tout ça. » (Jonagold, Marseille)

Choisir l'espace et se répartir le matériel pour le jour J

Les membres du collectif définissent le lieu de rendez-vous et la répartition du matériel :

« [...] Demain on s'en va coller à 5h30 du matin dans un parc (rires). On se rencontre, on ne connaît pas tout le monde, mais on se donne un coin précis [...] On s'attend là. Des personnes ont amené des slogans, d'autres de la colle, on a des documents d'information sur comment en faire - c'est avec de l'eau puis de la fécule de maïs. On fait de gros bacs, puis on s'en va chez Ronal - un magasin pour la peinture - on achète de gros pinceaux, on en apporte environ 3. Après ça, on a d'autres personnes qui ont fait des slogans [...]. J'ai jamais fait de la colle, jamais apporté de pinceaux mais c'est souvent moi qui apporte les slogans. » (Reinette, Montréal)



Capture d'une vidéo d'un collage relayée sur le compte Instagram des collages d'Amiens



Le choix du lieu où coller est important. S'il est choisi en fonction de son exposition afin que le collage soit visible pour les passants, il doit également dans l'idéal permettre un processus de collage fluide; il s'agit de ne pas trop exposer les colleur•euse•s le temps de la réalisation du collage. Des lieux symboliques sont choisis, en lien avec l'actualité ou le contenu du message.

« On essaie de trouver un endroit où les autos passent, et pas mal de passants. Mais aussi où, au moment où on colle, il n'y a pas tant de monde [...] On essaie de coller des endroits qui sont un peu provocants ; par exemple on en avait déjà fait un proche d'un complexe funéraire, où on parlait de féminicides. » (Reinette Montréal)

Les caractéristiques du mur ont leur importance : est-il grand, lisse ? Ne vaut-il mieux pas coller en hauteur pour retarder l'arrachage du slogan ?

« On cherche des murs avec de l'espace, en général ça prend un petit carré ou une ligne entière » (Pink Lady, Paris)

Pour préparer certaines actions ponctuelles, des sessions de repérage ont lieu :

« C'est fou ! Je regarde sur Google Maps, t'as le bâtiment Uber et en face un mur lisse de 20 m de long ! » (Gala, Paris)

Sur certains territoires, le fait qu'il n'y ait aucun passant lors du collage est vu comme un risque :

« En banlieue c'est plus stressant dans certains coins parce que t'es plus seul dans la rue [...] On a collé à Créteil et en plus ce soir-là on était que deux ; [...] C'est une ville nouvelle avec des grandes tours et des dalles de béton. [...] il y avait un procès d'agressions sexuelles en cours, on était deux à coller pas loin du tribunal, c'était fort parce qu'on était à fond et un peu stressées. » (Chanteclerc, 94)

Organiser les rôles des personnes qui collent afin que la session soit la plus fluide et la moins risquée possible

Lors du collage, plusieurs rôles sont attribués. Ceux-ci, ainsi que la taille minimale du groupe, varient selon les villes, leurs contextes spécifiques et l'historique local avec la police. Les rôles varient selon les villes ; ceux mentionnés lors des entretiens sont les suivants : personne qui répartit la colle, personne qui colle la feuille, guetteur, personne qui prend le collage en photo pour une autre existence en ligne. Dans certaines villes, le silence est requis à certains moments de la session afin que les signaux des guetteur•se•s puissent être entendu•e•s en cas de risque pour le groupe. Au-delà du risque d'amende, les colleur•euse•s, femmes (cisgenre et transgenre) et minorités de genre s'exposent dans un espace qui ne leur est pas hospitalier, ce qui nécessite qu'ils soient nombreux.

« La dernière fois quand on a collé avec Fuji on s'est séparées, ce qui est le truc à ne pas faire. » (Opale, Amiens)



« En général on n'est pas plus de 4-5, 6 c'est assez rare, un grand groupe ça se voit plus. » (Jonagold, Marseille)

Si un brief a eu lieu avant le premier collage, les gestes ne sont pas toujours naturels :

« C'était au mois d'octobre, il faisait froid et j'étais malhabile, j'avais pas pensé que la colle nous collait aux mains. » (Reinette, Montréal).

Coller dans la rue en non mixité choisie génère chez les colleur•euse•s un sentiment de réappropriation d'espaces urbains où iels ne se sentent pas en sécurité en temps normal, ce que l'acte collectif de coller vient en partie contrecarrer, sans faire disparaître toutefois la peur d'un contrôle de police ou d'une altercation avec des passant•e•s. Les colleur•euse•s sont visibles :

« C'est vrai que dans la rue, c'est pas chez nous, on est de passage, on y reste jamais, etc., là pour une fois on va camper, occuper l'espace. On doit se faire toute discrètes ? Là non, on va prendre de la place. On doit être toutes mignonnes ? Non, on va faire des grosses lettres noires bien imposantes et bien visibles. On va se mettre qu'entre meufs pour se réapproprier et pas être rassurées [...]. Moi quand je marche avec mon père je n'ai pas de problème dans la rue, mais j'ai pas envie d'aller coller avec lui. » (Granny, Paris)

« Le regard des gens dans la rue, le fait que ce soit des femmes qui collent ça c'est [...] assez jouissif, on n'est plus vues comme des petites choses fragiles, on est montées sur des poubelles. » (Chanteclerc, 94)



Photographie d'un collage relayée par le compte des collages d'Amiens

Le groupe développe rapidement un sentiment de confiance commune.

« Je ne connais pas tant les personnes. À chaque fois que je vais coller je rencontre de nouvelles personnes, je ne suis pas amie, je ne les inviterais pas chez moi par exemple. Mais je me sens vraiment bien, j'ai l'impression qu'on se comprend sans se connaître. » (Reinette, Montréal)

« On était rentré très tard, 3h30 du matin. Ça donne un sacré sentiment de puissance [...] être de nuit, dehors, à plusieurs, le lendemain tu vas passer tu vas revoir tes collages » (Golden, Corse)

Les colleur•euse•s peuvent être menacées physiquement pour cette action illégale.



« La deuxième fois moi j'étais pas là mais ils ont menotté deux filles au sol [...] personne s'est fait frapper mais il faisait comme moins 25 dehors, ils les ont mis dans la neige, tout ça pour des feuilles... » (Reinette, Montréal)

« Une de nos colleur•euse•s est partie faire une pause et le gars l'a suivie. C'était méga flippant, elle s'est réfugiée dans un kebab, a attendu une autre colleur•euse et s'est réfugiée chez une autre. » (Opale, Amiens)

Certains groupes développent des tactiques de protection :

« Systématiquement on met des guetteur•se•s. » (Fuji, Amiens).

Cas particulier d'actions spécifiques

Les collages peuvent être une action coordonnée entre différentes villes, en réaction à un fait d'actualité passé ou à venir, comme l'action menée sur les Tribunaux de Grande Instance (aujourd'hui Tribunaux Judiciaires) le 3 novembre 2019, réunissant la plupart des villes engagées dans le mouvement. La coordination est autrement plus conséquente : il s'agit non seulement de s'organiser localement en collectif pour réaliser le collage le même soir, mais aussi d'échanger avec les autres groupes du mouvement. Les collectifs collent parfois à des heures différentes ; la taille des groupes diffère.



Photographie du TGI de Strasbourg, Le Parisien

« L'action sur les tribunaux a été une action hyper marquante. Déjà parce que c'est un lieu qui est hyper symbolique. [...] Tu sentais la force du groupe, une énergie collective partout en France, cette émulation, pour moi c'est un des pics des collages. Il y avait énormément de personnes à Paris, je pense qu'on était 80 [...] Une trentaine de villes a collé, logistiquement fallait gérer sur Paris - Qui compose les équipes, avec quel matériel ? Quel slogan, est-ce qu'on fait un slogan unique ? Comment on gère l'horizontalité au sein de Paris mais aussi entre les autres villes, est-ce que c'est possible d'avoir un débat avec 30 villes différentes ? [...] » (Gala, Paris)

Une coordination digitale importante est mise en place en parallèle de l'expérience corporelle vécue, avec des échanges entre membres sur les réseaux sociaux lors de l'action. L'idée est de



coordonner la communication en ligne, ce qui nécessite par exemple qu'une personne centralise la récupération des photos afin de les poster au même moment dans différentes villes.

« J'étais chargée de récupérer les photos de toutes les villes pour les poster et les envoyer [...] Le jour J je suis restée éveillée jusqu'à 4h du matin car il y a des villes qui étaient flippées de ouf et qui ont collé à 3h du matin. [...] Sur la conversation nationale, les villes qui collaient envoyaient au fur et à mesure leurs photos. » (Gala, Paris)

D'autres actions corporelles que des collages sont également organisées par le mouvement; des blocus ont ainsi été organisés, une mobilisation vécue différemment.

« On a fait le blocus du Champo² pour l'avant-première de Polanski [...] Bloquer un cinéma en fait, c'est plus fort encore qu'un collage, tu t'imposes encore plus dans la vie des gens. » (Gala, Paris)

3.2.2 Organisation de cette expérience corporelle : le commoning par l'échange et le débat entre membres

L'expérience corporelle est au cœur de ce qui est vécu par les membres. Les sessions de collages sont cependant facilitées par des outils, des valeurs partagées et des rôles répartis.

Les outils du mouvement

Plusieurs outils sont mis en place pour permettre le fonctionnement du mouvement : des réseaux sociaux internes avec des canaux de communication différenciés selon les sujets, des bases de données. Un processus d'entrée est formalisé, à la croisée de ces outils et de l'expérience corporelle vécue par le collage.

- **Réseaux sociaux internes :**

Afin de faciliter la communication entre les membres, chaque ville dispose de groupes ou conversations sur des réseaux sociaux. Ces outils ont évolué avec la croissance du mouvement. Au sein de ces réseaux sociaux, des canaux de conversation spécifiques sont mis en place selon les sujets à aborder.

« J'ai créé des conversations [réseau social de conversations] par secteur, j'ai divisé Paris en 5 zones[...] il y avait des comptes [réseau social de conversations] pour chaque zone et aussi des comptes Facebook, parce que les comptes [réseau social de conversations] saturaient facilement. Les comptes Facebook permettaient d'avoir les infos de base [...] : qui est la/le responsable de cagnotte de ta zone, la liste des slogans, comment fonctionne

² Cinéma parisien, le Champollion



un collage, quel besoin de matériel, le brief légal, un tuto... On s'est rendu compte à un moment que [réseau social de conversations] c'était chiant pour discuter parce que t'avais qu'un seul canal de discussion, ça devenait vraiment compliqué de s'organiser donc Elstar à créé le [réseau social sécurisé].. » (Gala, Paris)

- **Bases de données :**

Des bases de données sont constituées pour les slogans. Des bases sont aussi développées pour regrouper tous les contacts des professionnel•le•s (avocates, assistante sociale, psychologue).

« On a un google doc où on met nos slogans et toutes nos idées de slogans qui ont été votées oui. Il est organisé - par exemples féminicides, intersectionnalité, par rapport à la pédophilie, à la brutalité policière, au viol, tout ça, on les a classés. » (Reinette, Montréal)

« En gros on a créé un réseau de professionnel•le•s, une liste de personnes avec qui on est en contact et qu'on peut mobiliser, à qui on peut faire appel en cas de besoin » (Granny, Paris)

- **Focus : devenir commoner, un processus d'entrée en différentes étapes qui mobilise des outils**

Au lancement de l'initiative, voir l'appel lancé sur les réseaux sociaux était suffisant; des personnes allaient se faire former au squat, et étaient ajoutées le réseau social utilisé. Face au nombre grandissant de demandes d'entrée, un processus d'intégration dans le mouvement s'est mis en place dans différentes villes.

Tableau 1 : Processus d'intégration au mouvement

ETAPE 1 : DESIR D'ENGAGEMENT ET RENCONTRE AVEC LES COLLAGES (EN LIGNE OU HORS LIGNE)
<i>« J'avais cru comprendre qu'il y en avait ici et c'est vrai que quand je l'ai vu [le collage dans la rue], je me suis dit : bon, faut trouver qui elles sont [...] On était déjà 4-5 à attendre inlassablement un mouvement féministe en Corse donc on a toutes sauté sur l'occasion » (Golden, Corse)</i>
<i>« J'ai fait une story pour le 100ème féminicide de 2019, qui était une jeune fille qui avait 21 ans qui s'appelait Salomé. [...] Ce féminicide m'avait marquée énormément [...]. Une pote m'a envoyé un message en disant « J'ai vu une meuf qu'a lancé un appel sur les RS pour agir [...] plutôt que faire des story qui touchent 3 de nos potes on va coller des affiches dans la rue faire quelque chose de concret » (Gala, Paris)</i>
<i>« Une des personnes qui est avec nous a genre 60 ans. Les collages ont sauvé sa fille car lui ont permis de sortir d'une relation un peu violente, d'en prendre conscience en les lisant. » (Jonagold, Marseille)</i>
<i>« Je suivais des mouvements féministes, mais j'étais pas vraiment dans l'action. Donc les collages m'ont intéressée tout de suite quand j'ai vu une vidéo sur internet. » (Chanteclerc, 94)</i>
ETAPE 2 : PRISE DE CONTACT AVEC LE MOUVEMENT EN LIGNE, DANS CERTAINS CAS ACCORD AVEC UNE CHARTE



« Tu nous contactes sur Insta, tu demandes : « j'aimerais coller dans Paris », on te dit : « Bonjour, bienvenue, voici le lien pour les nouvelles arrivantes », et là, tu réponds à certaines questions pour qu'on vérifie que t'es pas arrivée de nulle part, que t'es bien en accord avec certains principes [...] même si c'est un mouvement en horizontalité, y a quand même des règles et certaines choses qui sont des parties inhérentes du mouvement, notamment la non mixité à Paris. Si c'est un truc avec lequel t'es pas en accord c'est ton droit, mais ne rentre pas dans le mouvement [...] » (Granny, Paris)

« On a créé une charte, pour informer les gens des risques, ainsi qu'un questionnaire [...] maintenant on sait un peu plus qui est là. » (Opale, Amiens)

ETAPE 3 : INTEGRER LES RESEAUX SOCIAUX VIA UN ESPACE TRANSITOIRE

« Collages féminicides m'a dit qu'ils allaient me recontacter, quelques semaines après m'ont proposé deux trois dates, m'ont demandé si je voulais faire ma première soirée de collage. Ils ne m'ont pas mis dans le groupe, que dans un groupe privé. Je discutais avec une personne, elle attendait vraiment que je vienne coller pour la 1ère fois avant de me mettre dans tous les groupes sur [réseau social de conversations sécurisé]. » (Reinette, Montréal)

« On vérifie bien ça à l'entrée, donc là y a un processus de validation, [...] une fois que tu as intégré ce groupe il y a des sessions qui sont proposées, donc : telle meuf peut former 3 nouvelles à 18h à Alésia par exemple vendredi soir et là tu dis : je veux bien [...] » (Granny, Paris)

ETAPE 4 : EXPERIENCE CORPORELLE DE COLLAGE

« Ça s'est bien passé cette première séance, on s'est pas fait agresser ni rien. [...] Je suis rentrée chez moi avec une forme d'euphorie de ce truc-là. » (Pink Lady, Paris)

« On se rejoint dans les rues, on marche, on repère et on colle. Elles avaient préparé des collages à l'avance, moi j'en avais pas. Elles m'ont présenté leurs collages, on a choisi et on a collé. (Golden, Corse)

« Mon premier collage s'est mal passé [...] On a été embêtées par quelqu'un dans la rue, on s'est fait menacer [...] après la police est venue » (Chanteclerc, 94)

ETAPE 5 : VALIDATION POUR INSERTION DANS LES RESEAUX SOCIAUX OFFICIELS

« Le soir-même de mon collage ils m'ont dit « tu peux écrire dans le groupe [réseau social de conversations sécurisé], je vais t'ajouter. » » (Reinette, Montréal)

« Ta marraine dit oui, elle a fait la formation avec moi, voilà son code, et c'est bon tu intègres un groupe. » (Granny, Paris)

Horizontalité et rôles

Collages Féminicides est un mouvement qui recherche ce que les membres appellent l'horizontalité, soit une organisation et une prise de décision non hiérarchique.

« L'idée c'était vraiment que chaque ville était indépendante, avec un principe d'horizontalité au sein de Paris mais aussi au sein des villes. » (Gala, Paris)



Certain•e•s membres peuvent prendre des responsabilités à visée coordinatrice du mouvement.

« On a fait un Go fund me³. [...] Rapidement on s'est fait un trésorier. Une personne qui s'occupe des finances, à chaque fois qu'on fait des achats. Qu'on achète une feuille blanche, de la colle, on écrit à cette personne une fois par mois avec la facture, et elle nous fait un virement. » (Reinette, Montréal)

« Disons qu'on est 5 pour 4 tâches. Comme ça si jamais quelqu'un ne peut pas ce jour-là s'occuper de ses trucs, c'est moi qui m'en occupe [...] Le suivi des victimes, c'est une personne qui doit s'occuper de faire des story pour relayer les témoignages, les cagnottes, ce genre de choses et qui doit aussi gérer le contact avec les professionnel•le•s. » (Granny, Paris)

« On était deux ou trois à concevoir les actions, mais après les actions se font en groupe donc tu proposes ton idée et tu construis avec les autres aussi. » (Gala, Paris)

Une solidarité est organisée à l'échelle nationale pour pallier les difficultés que peuvent représenter les différences entre les entités du mouvement (tailles des villes concernées, nombres de colleur•euse•s, visibilité sur les réseaux sociaux) et le caractère illégal des actions menées. Une cagnotte est ainsi créée à Paris pour être redistribuée entre les villes en fonction des besoins.

« On avait une cagnotte nationale. [Qui servait] Officiellement à l'achat de matériel. » (Gala, Paris)

« Dans plein d'endroits on parle de 3 personnes qui s'organisent; c'est génial, mais aussi ces personnes ont besoin d'aide, c'est pas possible autrement. On essayait d'avoir une conversation pour avoir des actions coordonnées, ou alors de se donner des conseils quand il y avait des arrestations » (Pink Lady, Paris)

Positionnement militant du mouvement et valeurs communes

Au cours de la structuration du mouvement, des tensions apparaissent, aboutissant à la nécessité d'afficher un positionnement clair sur certains sujets.

- **Un moment fondateur : l'affirmation de l'intersectionnalité**

Cette décision génère des départs voire des exclusions de membres tenant des propos jugés discriminants à l'égard des personnes transgenres.

« Il y a eu des départs parce que, chez Collages Féminicides, on a toujours, depuis le début, des problématiques liées à la transphobie, au racisme, et au validisme aussi. » (Granny, Paris)

³ Cagnotte de financement participatif



Une Assemblée Générale est organisée afin d'entériner ce positionnement :

« On a organisé une AG. [...] Il y avait plus de 150-160 personnes, des ateliers collages le matin, des talks, des traductrices en langue des signes pour essayer de rendre le truc accessible à toutes et prendre des décisions ensemble sur ce qu'on allait faire de l'avenir du mouvement. [...] Pour moi l'AG a été fondatrice. C'est à ce moment là que la « rupture » entre les différentes mouvances qui pouvaient cohabiter jusqu'alors au sein du mouvement a été plus ou moins consommée, car on s'est dirigées vers l'intersectionnalité » (Pink Lady, Paris)

Le vocabulaire du mouvement a évolué.

« On ne dit plus colleuse, tu vois, on dit colleur•euse » (Granny, Paris)

Ce choix a eu des effets parfois temporellement décalés par rapport à Paris dans d'autres villes.

« On a aussi eu une crise dans le 94 mais en décalage, 6 mois après. Une photographe a fait une grosse action à Vitry, là où y'a 20 ans Sohane a refusé des avances [...] et avait été brûlée vive - ça a donné lieu à [...] Ni putes ni soumises. Elle avait réussi à réunir 50 personnes à Vitry pour rendre hommage à Sohane. Cette action était énorme, la ville était recouverte de collages, sachant qu'elle prenait des risques car à Vitry ça fait encore débat de savoir que cette femme était brûlée vive, là on parle de trucs chauds. Mais le problème est que Marguerite Stern était son amie depuis très longtemps, j'ai trouvé ça dur car c'était une photographe géniale, mais elle est partie car y'avait trop de tensions... » (Chanteclerc, 94)

- **Un choix qui élargit les causes soutenues dans les actions et slogans**

L'affirmation du positionnement intersectionnel favorise l'émergence de sujets plus larges que les féminicides dans les collages.

« Au début, on collait principalement sur les féminicides et les violences conjugales. [...] sur ce qu'on appelle les féminicides internes, par le compagnon ou l'ex, mais y'a eu aussi des collages sur des féminicides externes par exemple des travailleuses du sexe qui se font assassiner ou tous les féminicides clichés de la joggeuse qui s'en va et qui ne revient jamais [...] Petit à petit les sujets ont évolué, [...] » (Gala, Paris)

« Il y a eu le collage par rapport aux Ouïghours où on a collé sur l'Ambassade de Chine. » (Gala, Paris)

« En termes de thématiques, on évolue toujours [...] contre la grossophobie [...] contre l'islamophobie, [...] pour le mois d'octobre rose par rapport au dépistage [...] sur des choses inconnues, par exemple si une femme trans est sous hormones pendant 5 ans, ses risques augmentent drastiquement d'avoir un cancer. (Granny, Paris)

Cette évolution n'est cependant pas la même dans toutes les villes; l'auto-organisation laisse aux membres le soin de choisir les messages collés ou non.

« Moi les préférences de genre ça m'énerve un peu parce que ça alimente des clichés de stéréotype de genre, mais à aucun moment on n'irait coller contre. » (Golden, Corse)

- **Valeurs communes des membres**

Le lien qui se tisse entre les membres par l'expérience vécue en commun, les discussions en ligne et le partage de valeurs est décrit comme inédit.



« On est toutes déconstruites, c'est vachement plus simple de parler. Ne plus avoir ce rôle de celle qui éduque, [...] T'es celle avec qui on est d'accord, ça fait un bien fou de rencontrer des femmes qui pensent comme toi. » (Golden, Corse)

« Encore aujourd'hui il y a des personnes, je ne sais même pas ce qu'elles font dans la vie, parce qu'on n'a pas ce type là de relations. J'avais jamais connu ce style là de temporalité, connaître les valeurs de quelqu'un avant le « tu fais quoi dans la vie », ca m'a matrixée » (Boskoop, Paris)

« Dans les Collages, c'est puissance mille. Enfin il y a des trucs durs, [...] il y a eu des clashes, des paroles difficiles mais les gens avec qui j'ai noué des liens c'est très solide. On a un tatouage en commun avec une quinzaine de personnes alors que c'est des gens que je connais depuis 2 ans. » (Pink Lady, Paris)

Sur le long-terme, afin d'être durables, les liens doivent parfois se consolider dans d'autres espaces que la rue.

« Se voir aussi pour prendre un café, c'est bien. On l'a fait une ou deux fois mais finalement ça pouvait être un peu anonyme, aussi parce qu'on respectait, quand on colle on est dans l'action et pas en train de se dire « tiens, pourquoi tu colles toi ? ». Sur le long-terme, si on veut créer quelque chose de plus, il faut qu'on se retrouve tous. Le dernier en date on s'est retrouvé•e•s à Montreuil à une dizaine, on a parlé de tout. » (Chanteclerc, 94)

3.3. DEUX NIVEAUX D'INTERACTIONS AVEC D'AUTRES ACTEUR•ICE•S DE L'ESPACE PUBLIC

3.3.1. Premier niveau d'interaction : personnes qui entrent en contact direct avec les membres du mouvement

Le premier niveau d'interactions se compose d'individus, de professionnels ou d'institutions qui entrent en contact avec les colleur•euse•s. Il peut s'agir d'apporter leur soutien ou de s'opposer aux actions menées. L'existence de ces interactions est vue comme capitale par les membres, le collage en lui-même n'étant pas suffisant.

« Le collage tout seul il a juste ce pouvoir d'exister, ce qui est extrêmement puissant, mais c'est parce que derrière des gens vont travailler avec des assos, que derrière il y a des milliers et milliers de branches annexes qui vont participer à vraiment faire bouger les lignes. [...] » (Pink Lady, Paris)

Ces interactions trouvent en partie naissance en ligne, via Instagram. La règle suivie par le mouvement : toujours répondre aux demandes envoyées sur le réseau.

« En général on leur disait « Contactez-nous sur Instagram, faut pas hésiter on répond etc ». Car il y avait une règle, c'était : il faut répondre, toujours répondre. » (Pink Lady, Paris)



Tableau 2 : Acteur•ice•s du premier niveau d'interaction et verbatims

Type d'acteur•ice en interaction	Verbatim à l'appui
Victimes et proches de victimes	<p>« On recevait sur les réseaux des demandes de personnes qui disaient « Voilà, est-ce que vous avez le temps, mon amie a été assassinée en telle année, est-ce que vous pourriez faire un collage en sa mémoire ». (Pink Lady, Paris)</p> <p>« Ce qui est compliqué c'est qu'il y avait aussi l'idée de respecter le souhait des familles, parfois on a collé des noms et les familles nous ont dit qu'elles ne voulaient pas donc on les a retirées. » (Chanteclerc, 94)</p>
Professionnel•le•s (pour les femmes et minorités de genre en détresse)	<p>« On a fait un appel sur Instagram pour demander si des professionnel•le•s pouvaient nous donner un coup de main, des personnes qui ont répondu. Les appeler pour discuter c'était le meilleur moyen de se faire confiance [...] donc j'ai décidé d'appeler différentes personnes. [...] Je suis en contact avec une psy, une assistante sociale, des avocates, qui sont mes trois professionnelles de référence. » (Granny, Paris)</p>
Journalistes	<p>« Très tôt des journalistes ont contacté le groupe Instagram, même au squat il y avait déjà des journalistes. La première vidéo qui m'a donnée envie d'y aller c'était Konbini, ça veut dire qu'ils étaient déjà sur place » (Chanteclerc, 94)</p>
Passant•e•s qui discutent ou menacent	<p>« Des interactions positives j'en ai eu plein et heureusement. C'est dingue. Juste des merci des bravo des « c'est trop bien ce que vous faites », juste ça tu te dis « je suis pas dehors en train de me cailler dans le froid pour rien ». » (Pink Lady, Paris)</p> <p>« Il y a quand même des passants qui réagissent très mal au mot féminicide. Au début j'étais dans le dialogue, après beaucoup moins » (Chanteclerc, 94)</p>
Associations	<p>« Le collectif qui comptabilise s'appelle... le collectif de féminicides par compagnons ou ex, c'est des gens qui recensent les féminicides. » (Pink Lady, Paris)</p>
Police	<p>« J'avais moins d'appréhension les premières fois. On a tellement eu affaire à la police par la suite que je pense que j'ai construit cette appréhension par la suite. [...] Systématiquement on met des guetteur•euse•s, l'année dernière sur 10 collages y'a 9 fois où la police nous a pris nos papiers, on a très peu reçu des amendes mais ils nous ont dit qu'on allait en recevoir. » (Fuji, Amiens)</p>

Victimes : l'action de Collages Féminicides est devenue, alors que les colleur•euse•s ne s'y attendaient pas forcément, importante pour les personnes victimes de violence, qui contactent les membres du mouvement. Les interactions, qui trouvent souvent naissance sur Instagram, dépassent le cadre qui avait au départ été pensé pour les actions et poussent à aller plus loin.

« La dernière fois, une personne nous a envoyé un message avec des idées suicidaires en mode « Laissez tomber, je quitte ce monde ». Nous c'est panique à bord, et on est là « Putain mais on fait quoi » ... J'ai contacté la psy avec laquelle je suis en relation, qui [...] a appelé la personne, elles se sont parlé. Ensuite cette psy, je lui ai demandé, « mais est-ce que vous auriez des idées d'associations » [...] on a combiné les différentes ressources



qu'on peut avoir - le réseau des collages, le réseau de professionnels et ensuite la base de données qu'on a constituée sur les assos qui pourraient nous aider mais avec lesquelles on est pas en lien. Ça a permis de trouver une solution pour cette personne. Je l'imagine, parce qu'après on n'a pas de suivi. » (Granny, Paris)

« Pas mal de victimes nous ont envoyé des messages pour nous dire qu'elles avaient fui, qu'elles avaient porté plainte. Ça sur le moment tu as des témoignages etc, et ça a eu un impact réel sur les victimes [...]. C'est le fait de voir le collage qui crée un bouleversement qui fait que tu te dis « non mais en fait je ne suis pas seule dans cette situation et je peux m'en sortir. » (Gala, Paris)

Associations : le mode d'organisation des Collages, sans financement public ni existence légale, ainsi que ses compétences digitales, lui permet de bousculer un cadre associatif parfois jugé institutionnalisé en rendant cette cause accessible depuis chez soi au travers du digital :

« En général les assos sont complètement larguées par toutes les nouvelles possibilités qu'offrent les réseaux sociaux, la création de réseau et la force que tu peux en tirer. Elles sont vraiment sur de l'institutionnel [...] donc c'est pas les mêmes logiques. [...] nous sachant qu'on a aucun financement, on a aucune raison d'être dociles ou quoi avec le gouvernement. » (Granny, Paris)

Médias : La porte d'entrée des interactions avec médias et professionnels est souvent parisienne, une redirection s'opère vers d'autres villes afin de permettre leur existence médiatique.

« Malgré les actions faites pour essayer de mieux répartir la parole, il y a un moment où à chaque fois que j'étais en contact avec des journalistes je leur disais « Non, allez plutôt voir telles autres villes ». Il y en a certains qui le faisaient, Elle par exemple, qui a fait un sujet sur les collages dans les villages. » (Gala, Paris)

3.3.2 Deuxième niveau d'interactions : les récepteur•ice•s passif•ve•s su message

La composition de ce cercle d'interaction est plus floue, puisque ces personnes n'entrent pas directement en contact avec les membres du mouvement. On ne sait pas exactement quand et comment les individus sont exposés aux collages. Il s'agit des lecteur•ice•s de médias et de réseaux sociaux, mais aussi de passant•e•s dans l'espace public. Ces personnes sont exposées au message des collages, qu'elles le souhaitent ou non :

« C'est un moyen d'hurler, d'être vu, d'être entendu, et de prendre de l'espace. Il y a vraiment idée que vous êtes obligés de nous voir, parce que c'est visuellement fort, vous êtes obligés de nous lire [...] Vous pouvez continuer à passer votre chemin mais en attendant physiquement dans l'espace, on existe ». (Pink Lady, Paris)

Dans l'espace urbain, les membres du mouvement ne restent que rarement sur les lieux, ce qui rend la perception de la réception des collages rare :

« Une fois avec des copines on s'est posé devant un collage pendant 30mn. Y'avait pas mal de filles qui éduquaient leurs mecs. Des gens qui lisaient sans commenter. Aussi quelques blagues sexistes. Des gens qui ne réagissent pas au fond, ça veut dire qu'ils sont habitués à nous. » (Fuji, Amiens)

Sur les réseaux sociaux, les réactions sont visibles lorsque la personne interagit, mais beaucoup de personnes ne sont que récepteur•ice•s du message de Collages Féminicides.



3.3.3 De quel « espace public » parle-t-on ?

Un espace public jugé problématique comme point de départ

L'action de Collages Féminicides a lieu pour pallier l'absence de l'existence du sujet des féminicides dans l'espace public. Le mouvement naît sur la base d'une colère envers les institutions et de leur incapacité à agir pour l'égalité dans cette espace.

« On peut pas attendre aujourd'hui en tant que femme et minorité de genre, on ne peut pas attendre des institutions un quelconque soutien, une aide sachant qu'ils vont se la réapproprier.[...] On n'attend absolument rien d'eux, au contraire, on veut absolument aucune relation avec eux pour pas se faire instrumentaliser, réutiliser à des fins politiques, etc., en mode « regardez j'ai été coller avec des colleur•euse•s et maintenant je prétends à la mairie de Paris », ce genre de choses. No way. » (Granny, Paris)

Les colleur•euse•s ont le sentiment de fournir un travail bénévole qui devrait être celui de l'Etat.

« [A quoi ça sert les Collages ?] ça sert à éduquer et j'ai envie de dire « Rendez l'argent » car on fait tout ça bénévolement et on se prend des prunes. » (Opale, Amiens)

La recherche de fluidité entre espace urbain, espace digital et espace médiatique

Le mouvement veut sensibiliser des personnes qui ne se sentent pas toujours concernées par les thématiques traitées :

« [A quoi ça sert les Collages ?] À mettre des petites graines dans la tête des gens. Nous ça sert à nous libérer mais les gens ça leur met des petites graines. » (Golden, Corse)

L'interaction constante créée par le mouvement entre espace urbain et espaces médiatique et digital permet de recréer une existence publique des causes pour lesquelles milite le mouvement :

« L'idée des collages c'était d'infiltrer le réel : vous avez toujours refusé de voir, d'entendre votre voisine, votre mère, tante, soeur, amie qui subit des violences. Vous n'avez jamais agi. [...] C'est pas un sujet de société alors qu'il y a plus d'une centaine de victimes par an. Donc on va infiltrer le maximum d'espaces pour en faire un sujet de société et pour avoir un poids. Il y avait une fluidité entre la rue, les réseaux sociaux, et les médias qui composent en fait l'espace public concrètement. L'idée c'était de s'imposer dans l'espace public de manière large. Les collages c'est des femmes et des personnes trans donc concrètement que des personnes qui n'ont pas ou peu accès à des sphères médiatiques. Là tu infiltrés toutes les sphères avec ta propre parole. » (Gala, Paris)

Cette fluidité serait à la source du succès du mouvement, en interaction avec le premier cercle :

« Il y a quand même un moment où on a parlé des féminicides tous les jours [dans les médias]. Bien sur c'est pas que nous, c'est un travail de fond qui est énorme et est mené par plein de gens, mais parce qu'on était peut être le petit maillon manquant à ce moment là pour que ça perce un peu, je me dis « on a participé à ça en étant juste collectivement importants et importantes ». (Pink Lady, Paris)

Tensions entre les différents espaces mobilisés

La réception du collage pas toujours la même dans l'espace urbain et l'espace digital :



« Une des photos a fait un buzz sur Twitter, j'étais là, c'est moi qui l'ai fait. Dans la rue, on a eu deux trois personnes qui n'étaient pas trop contentes, mais aussi un groupe qui était en soirée et qui nous regardait d'en haut en criant que c'était bien. » (Jonagold, Marseille)

Les actions de « décollage » au nom de la protection du droit de propriété dans l'espace urbain apparaissent comme choquantes aux yeux des colleur•euse•s, mais aussi d'une partie de l'audience sur les réseaux sociaux.

Altercation entre collage et défense de propriété privée, relayée sur les réseaux sociaux

« La story c'était un groupe de colleur•euse•s qui accompagnait une fille qui collait son témoignage par rapport à son père qui faisait subir des violences conjugales à sa mère[...] Des riverains ont commencé à décoller donc les colleuses ont été les voir [...]. Au début la meuf n'avait clairement aucun argument, « je fais ce que je veux, j'ai pas envie d'avoir ça sur mon mur ». Donc les colleuses expliquent : « mais c'est son témoignage, c'est super important de poser des mots de se le réapproprier de cette manière-là [...] ». Le mec de cette meuf arrive, arrache le collage, « Moi je paye des charges, j'ai pas envie de payer des charges pour les autres ». , donc voilà. [...] t'as une colleuse qui lui montre que c'est indécent de dire ça, « attendez, on parle de nos vies, on subit des viols, des violences conjugales toute notre vie, etc., et vous vous nous parlez de vos charges ». En fait tu vois le ridicule de la situation, effectivement, tu parles de viol, de violences conjugales, d'une victime collatérale qui vient témoigner de son enfance et tout, et t'as quelqu'un qui est là qui se bat pour son petit mur, le parallèle est extrêmement choquant. Et donc suite à ça, on a eu plein plein de réactions, une vague sorore, même plus globalement, t'as plein de gens qui ont réagi [sur les réseaux sociaux], mecs, meufs, pour nous exprimer leur soutien, dont un mec qui nous a dit de manière très maladroite. Suite à ça y a une des avocates qui a réagi, pour proposer son aide [...] (Granny, Paris)

3.4. DIRE : L'HISTOIRE INDIVIDUELLE (D'UN COMMONER OU NON) PASSE DE LA SPHERE PRIVEE A LA SPHERE PUBLIQUE

En collant, les individus recréent un accès à leur parole à l'espace public, jugé défectueux. Ils se réapproprient parfois leurs propres histoires en la collant sur les murs.

Le mouvement milite pour que chacun se sente légitime à porter sa voix. Cela passe notamment par des discussions internes sur la nécessité d'employer un langage compréhensible de tous et toutes, même sans formation militante :

« Si tu vis des violences conjugales, [...] A un moment, c'est toi la plus légitime pour porter ta voix et aller coller, peu importe si tu ne connais pas le vocabulaire militant [...] Je pense qu'on doit vraiment travailler là-dessus et c'est ce qu'on essaye de faire, notamment sur le compte instagram où vraiment on essaie d'utiliser le moins de néologismes possible. [...] n'importe qui est légitime pour porter sa voix, peu importe ton milieu social, ta connaissance du militantisme, etc., peu importe où tu habites aussi. » (Granny, Paris)

Le collage de témoignages est réalisé par des personnes qui ne font pas forcément partie du mouvement, et qui entrent en contact avec les colleur•euse•s pour réaliser cette action en particulier, sans forcément devenir membre du mouvement par la suite. Le mouvement devient alors une voie d'expression, notamment pour des familles de victimes.



« Des gens nous disaient « J'aimerais coller ça, ça et ça sur mon histoire, vous pourriez venir avec moi ? » (Pink Lady, Paris)

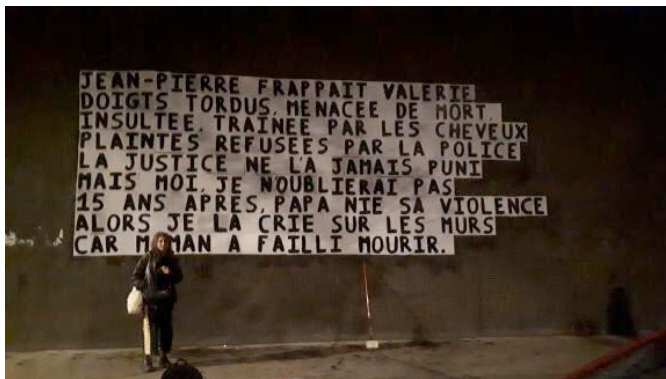
« On a collé à Chevilly Larue à l'appel d'une famille, c'était fou. C'est une colleuse du 94 qui avait contacté la famille en disant « Est ce que vous nous autorisez à rendre hommage », et finalement grâce à cette colleuse, la famille en est arrivée à dire « On veut coller nous-même ». Donc on a juste apporté le matériel, frères et soeur de la femme qui a été assassinée ont collé ce femmage dans la rue où elle a été assassinée. » (Chanteclerc, 94)

Coller son témoignage peut également être fait des membres impliqué•e•s dans le mouvement, après des échanges avec d'autres membres qui l'écoutent, l'encouragent et vont coller avec iel.

« J'ai fait un énorme collage sur mon histoire, car j'ai été violée à 14 ans. Pendant une bonne dizaine d'années j'ai eu un mécanisme classique, comme plein de victimes, de remise en question systématique de ma propre histoire [...] Et un jour, parce que je me sentais bien et que je parlais avec plusieurs colleur•euse•s sur un groupe [réseau social de conversations], je leur ai dit « Est-ce que je peux vous parler d'un truc [...] ». J'ai reçu une déferlante de messages « Evidemment que c'est un viol, il n'y a pas de sujet en fait ». J'y ai repensé pendant plusieurs mois, et j'ai finalement écrit un énorme collage qu'on est allé coller. » (Pink Lady, Paris)

La pratique corporelle de collage est ici bénéfique, presque thérapeutique.

« C'était un trop bon moment d'aller le coller en fait. J'ai accouché du collage dans la douleur, j'ai mis longtemps à le peindre, je pleurais, j'ai refait des lettres, c'était dur. J'ai changé les phrases, il y avait un mot en moins, un mot en plus... mais une fois que j'avais tout, j'étais là, entourée de personnes que j'aime et qui m'aiment en train de faire ce collage. Je me disais « Ça y est ».[...] j'ai l'impression que ça aussi c'était un accélérateur de ouf dans de la gestion de ta propre vie, de l'avoir écrit sur un mur. » (Pink Lady, Paris)



Photographie du témoignage d'un•e colleur•euse, Paris.

Le collage étant visible dans la rue et souvent sur les réseaux sociaux, il pousse aux échanges entre l'individu et sa sphère privée.

« Quand j'ai collé mon histoire, mes parents n'étaient pas au courant de tout, donc je les ai informés le jour J. Je l'ai envoyé à ma mère en lui disant « Voilà, avant que tu le vois sur un réseau » [...] » (Pink Lady, Paris)



4. CONTRIBUTIONS

4.1. UN PROCESSUS D'ENTREE EN COMMONING : LA COMMONERISATION

Notre recherche participe à qualifier le processus de commoning et le processus de « *commonerisation* » vécu par les membres d'un mouvement porteur de revendications, passant par des échanges, l'utilisation d'outils, des valeurs communes. Nous décrivons la vulnérabilité comme point de départ possible du commoning, qui permet par la suite un phénomène de réappropriation de sa propre histoire. Nous contribuons à décrire la participation du commoning à la transformation de l'espace public dans un processus *in, for et of the commons* (Fournier, 2013).

Nous proposons un processus de « commonerisation » - processus d'entrée - dans un commoning corporel s'inscrivant dans l'espace urbain. Ce processus n'est pas décrit à ce jour dans les travaux portant sur le commoning (notamment Fournier, 2013). Il peut être formalisé en étapes distinctes :

1	Prise de contact avec le mouvement, dans notre cas, le plus souvent via le digital, parfois via l'acceptation d'une charte, puis ajout à un sous-groupe (conversation en ligne) dédié.
2	Première expérience corporelle collective performative : des liens se nouent par l'expérience corporelle vécue en commun avec d'autres individus (Mandalaki & Fotaki, 2020), au travers d'actions et de dispositifs clairs et établis (Aggeri, 2017). Dans le cas d'un commoning dans l'espace urbain, la vulnérabilité des acteur•ice•s peut être mise en jeu.
3	Acceptation digitale dans le groupe de commoners et accès aux outils.
4	Pour certain•e•s membres, prise éventuelle de responsabilités au sein du mouvement ; participation aux prises de décisions, discussions, expériences communes et débats.
5	Potentielle sortie du commoning, par choix ou par exclusion.

1. Prise de contact avec le mouvement, dans notre cas, le plus souvent via le digital, parfois via l'acceptation d'une charte, puis ajout à un sous-groupe (conversation en ligne) dédié.
2. Première expérience corporelle collective performative : des liens se nouent par l'expérience corporelle vécue en commun avec d'autres individus (Mandalaki & Fotaki, 2020), au travers d'actions et de dispositifs clairs et établis (Aggeri, 2017). Dans le cas



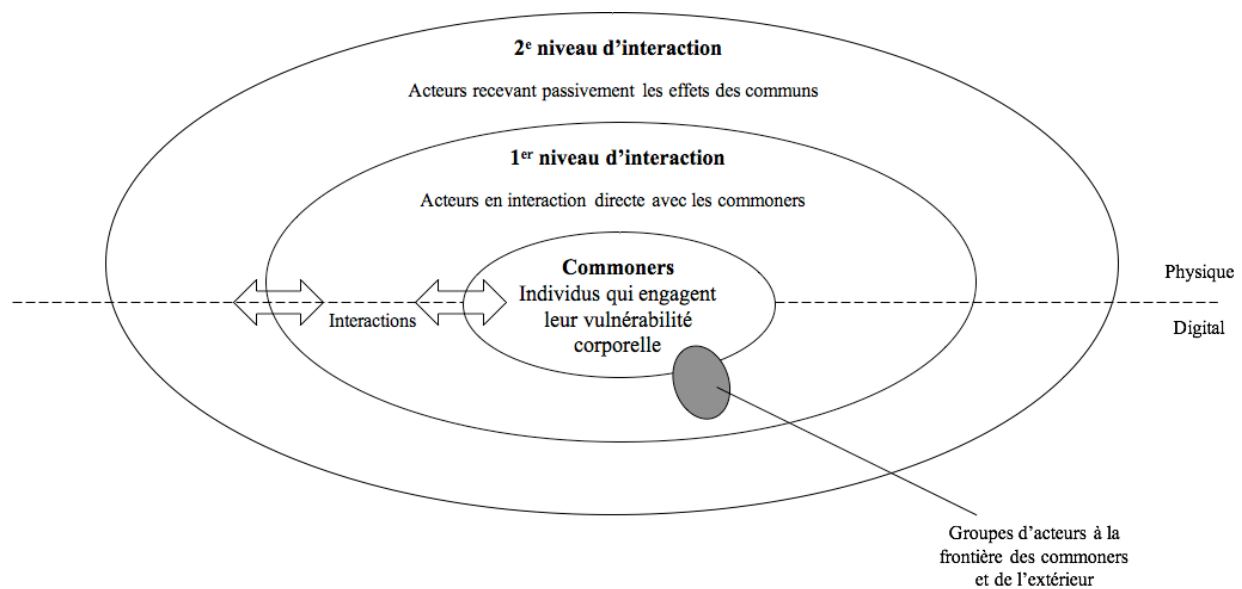
d'un commoning dans l'espace urbain, la vulnérabilité des acteur•ice•s peut être mise en jeu.

3. Acceptation digitale dans le groupe de commoners et accès aux outils.
4. Pour certain•e•s membres, prise éventuelle de responsabilités au sein du mouvement ; participation aux prises de décisions, discussions, expériences communes et débats.
5. Potentielle sortie du commoning, par choix ou par exclusion.

4.2. LES INTERACTIONS DES COMMONERS CONTRIBUENT AU COMMUN

Nous identifions des interactions importantes entre plusieurs catégories de personnes impliquées dans et autour du commoning à visée de sensibilisation. L'expérience corporelle fondatrice du commoning est vécue par les commoners (Mandalaki et Fotaki, 2020). Cependant, cette expérience fondée sur une vulnérabilité corporelle commune (Mandalaki et Fotaki, 2020) est renforcée et enrichie par d'autres interactions. Le relais digital permet de faire durer la résonance du résultat de l'expérience corporelle. Le produit des actions des commoners est accessible aux commoners eux-mêmes, aux acteur•ice•s du premier cercle, mais également à des acteur•ice•s récepteur•ice•s qui reçoivent le message sans s'investir ou s'engager dans une interaction.

Figure 2. Cercles d'interaction autour des commoners



Notre étude renforce le doute autour de la légitimité d'une question d'une limite entre *users/ non users* (Fournier, 2013). Dans le cas de Collages Féminicides, non seulement la question de savoir



précisément qui voit les collages n'a pas de réponse, mais, comme le suggère Fournier (2013), la bonne question semble plutôt être celle de l'ensemble des possibilités d'utilisation de ce qui est produit par le commoning. Celles-ci dépassent ce qu'avaient imaginé les commoners :

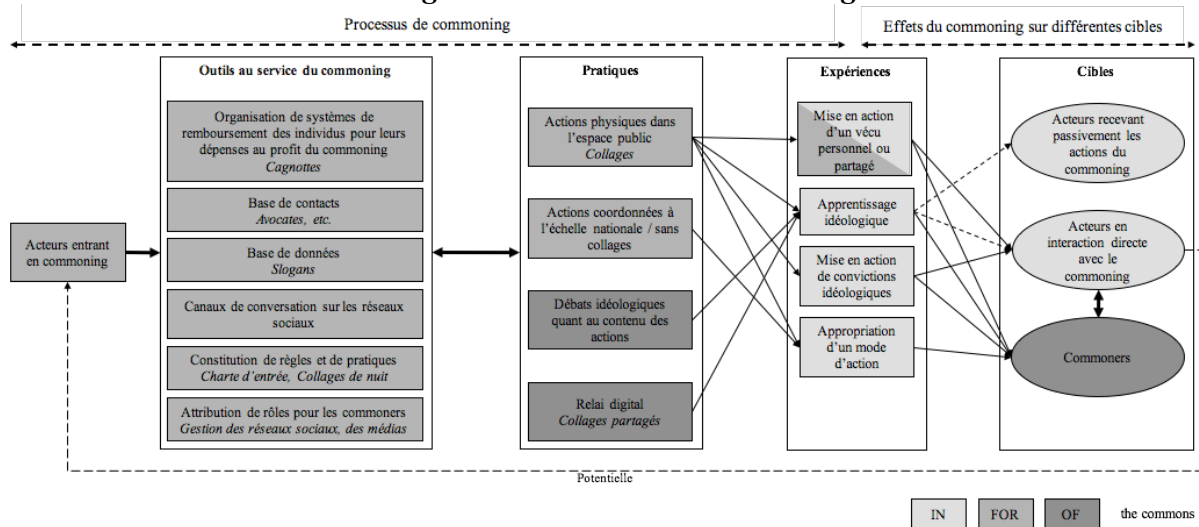
- L'activité principale qui fonde le commoning est accessible à des personnes ou groupes qui ne sont pas commoners : victimes ou famille de victimes ont recours au mode d'action sans pour autant devenir commoners. Cet accès leur est émancipateur, puisqu'il permet de rendre visible publiquement leur perte ou leur souffrance par une action corporelle commune. L'action de commoning corporel dans l'espace public devient alors une voie d'accès à l'espace public.
- Les activités de commoning s'élargissent suite à des interactions avec des personnes qui ne sont pas commoners, et finissent par dépasser le cadre d'actions collectives corporelles dans l'espace urbain. Cela est notamment le cas de l'aide d'urgence aux victimes, qui n'avait pas été prévue par les membres du mouvement, mais qui se produit du fait de demandes adressées directement au mouvement. Le commun créé par Collages Féminicides semble alors être l'existence d'un mouvement féministe à l'écoute, en ligne, visible, qui répond quoi qu'il arrive.

Nous enrichissons le rapport entre une vulnérabilité corporelle ressentie par les commoners, et une résistance qui prend comme point de départ une vulnérabilité. Le commoning peut trouver son fondement dans une vulnérabilité commune (Mandalaki & Fotaki, 2020). En effet, lorsque l'on prend conscience de sa propre vulnérabilité (Butler, 2018 ; Kenny et Fotaki, 2015 ; Pullen et Rhodes, 2015) dans l'espace public, une lutte s'engage contre cette situation de vulnérabilité subie et illégitime - les violences contre femmes et minorités de genre dans l'espace public. Les commoners de Collages Féminicides y répondent en se mettant volontairement dans une autre situation de vulnérabilité avec des gens qui partagent la même vulnérabilité - au travers d'une action illégale menée de nuit en non mixité de choisie. Cette prise de risque est émancipatrice. Cependant cet acte de mise en situation de vulnérabilité pour porter une revendication ne constitue pas à lui seul le commoning. Il est l'un des maillons d'une chaîne plus importante prenant en compte un processus d'entrée, l'appropriation d'outils spécifiques, des modalités d'organisation.



4.3. ORGANIZING FOR, OF ET IN THE COMMON DANS L'ESPACE PUBLIC

Figure 3. Processus de commoning



L'étude de ce cas nous permet d'identifier un processus de commoning corporel qui passe par l'utilisation d'outils permettant d'effectuer des pratiques de commoning. Les expériences proposées sont adressées à différentes cibles.

Les effets de ce processus de commoning se rapportent au *in, for, of the commons* de Fournier (2013) dans l'espace public. L'actions de Collages Féminicides peut être comprise sur ces trois niveaux :

« Organizing for the common », au travers d'un mode d'action dans l'espace public :

- Les collages sont visibles dans l'espace urbain ; l'action principale fédératrice du commoning vise à créer du visible qui reste même lorsque les commoners sont partis. Cette action a la particularité d'avoir une dimension illégale et cachée.
- L'espace mobilisé est également digital. Le récit s'y poursuit, est commenté, partagé. La pédagogie a lieu en ligne. Le succès de l'opération est dû à une forte visibilité du fait d'un fonctionnement type campagne de communication thématifiée, et d'une facilité à entrer en contact depuis chez soi avec le mouvement.



« *Organizing of the common* », au travers de pratiques qui touchent à sensibilisation dans l'espace public : le *commoning* ne vise pas seulement à habiter l'espace urbain mais à modifier et produire l'espace public au sens d'Habermas (1988) en y faisant exister les messages de contre-publics subalternes (Fraser, 1986) qui mènent des actions de sensibilisation. Cette approche d'un *organizing of the common* diffère légèrement de celle de Fournier (2013) car elle porte un objectif de modification et non pas de préservation de ce qui est commun. Le *commoning* permet une valorisation manquante d'une cause dans l'espace public, fait émerger des discussions. Il part de l'identification d'un manque dans les pratiques des associations et l'Etat et s'organise par une fluidité recrée entre espace urbain et espace digital. Il s'agit de rendre l'enjeu politique en le rendant inévitable (Fraser, 2012) dans la rue, la presse et en ligne.

« *Organizing in common* », au travers du passage d'expériences privées dans la sphère publique, qui permet l'émancipation individuelle. Cette émancipation est permise par les liens forts avec d'autres *commoners*, la confiance qui permet de se réapproprier son histoire en allant la coller. Les histoires trop souvent reléguées à la sphère privée en sortent, sont rendues publiques pour montrer l'aspect systémique du problème ; cette mise en commun du privé est émancipatrice pour l'individu. Il y a donc « *in common* » par le « *of the commons* » et parce qu'il y a eu un « *for the commons* ». Cette articulation entre le « *in, for et of the commons* » est inédite, Ostrom s'étant surtout intéressé au *in common* (1990), et Fournier ayant démontré l'existence d'un *for* et d'un *of the commons* (2013).

Ce « *in common* », libérateur pour les personnes qui agissent, est cependant en tension avec la propriété privée défendue par d'autres individus. En témoigne dans le cas de Collages Féminicides l'exemple d'une tension forte entre un riverain qui veut protéger l'espace urbain de ses collages, et une personne qui colle son témoignage ; une tension a lieu entre propriété privée - ressentie comme attaquée par certaines personnes qui voient que l'on colle sur « leurs » murs - et le droit vu comme légitime pour les *commoners* d'accéder à l'espace public.



4.4. LIMITES ET PISTES DE RECHERCHE FUTURES

Concernant les limites méthodologiques, cet article se fonde sur seulement 12 entretiens à ce jour, et ne prend en compte que 7 villes ou régions, ce qui exclut des cas riches d'intérêt comme celui des collages dans des villages, par exemple. Par ailleurs, nous n'avons pas fait l'expérience de collage nous-mêmes, ainsi nous n'avons pas expérimenté le phénomène qui nous intéresse et conservons un positionnement extérieur uniquement. Il sera intéressant de coller pour comprendre le vécu des commoners, au travers d'une approche auto-ethnographique.

La pratique de l'horizontalité dans le commoning, trop peu présente dans nos résultats, semble essentielle à explorer. La collaboration entre les différentes entités (villes et régions) du mouvement ouvre également des possibilités pour l'étude d'un commoning mené sur différents niveaux, et son articulation autour de communs globaux.

CONCLUSION

Cet article porte sur un terrain atypique et foisonnant, celui du mouvement transnational Collages féminicides, terrain déjà étudié en sciences de gestion auparavant (par exemple Loizeau et Cermeno, 2021). Il constitue l'opportunité d'explorer une interaction entre l'espace public et un contre-public subalterne (Fraser, 2005, 2012) au travers d'une expérience corporelle qui dénonce en rendant visible. Cette étude nous permet d'identifier d'une part, le processus pour devenir un commoner (Fournier, 2013) au travers d'une expérience collective à la fois corporelle et digitale, menée autour d'un acte performatif (Aggeri, 2017) consistant à exposer collectivement sa vulnérabilité dans l'espace public en question (Mandalaki et Fotaki, 2020). Il nous permet également de questionner la légitimité d'une frontière entre commoner et non commoner au sein d'un commoning dans l'espace public, en se posant plutôt la question de tous les modes d'utilisations de ce qui est produit en commun (Fournier, 2013), ceux-ci pouvant être créés ou déclenchés par des individus qui ne sont pas familiers du mouvement. Concernant le commoning, nous tentons d'éclairer comment le commoning peut agir *in, for, of the commons* (Fournier, 2013) d'un espace public recréé entre espace urbain, espace digital et espace médiatique, pour rendre politique des questions autrefois réservées au privé (Fraser, 2012).



Références

- Aggeri F. (2017). « How can performativity contribute to management and organization research? Theoretical perspectives and analytical framework », *M@n@gement*, 20, n° 1, p. 28-69.
- Angelis M.D., Harvie D. (2013). « The commons », dans *The Routledge Companion to Alternative Organization*, Routledge.
- Biarrotte L. (2017). « Féminismes et aménagement: influences et ambiguïtés. La diffusion internationale d'initiatives d'urbanisme dédiées à l'émancipation des femmes », *Les Annales de la recherche urbaine*, 112, n° 1, p. 26- 35.
- Blidon M. (2008a). « Jalons pour une géographie des homosexualités », *L'Espace géographique*, 37, n° 2, p. 175- 189.
- Blidon M. (2008b). « La casuistique du baiser », *EchoGéo*, n° 5.
- Butler J. (2018). *Notes toward a performative theory of assembly*, First Harvard University Press paperback edition, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts London, England.
- Chevalier F., Meyer V. (2018). *Chapitre 6. Les entretiens*, EMS Editions.
- Clair I. (2016). « Faire du terrain en féministe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 213, n° 3, p. 66-83.
- Combes J.-L., Combes-Motel P., Schwartz S. (2016). « Un survol de la théorie des biens communs », *Revue d'économie du développement*, 24, n° 3, p. 55.
- Coriat B. (2013). « Le retour des communs. Sources et origines d'un programme de recherche », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, n° 14.
- Cortambert L. (2021). *Organiser la solidarité par et dans l'espace: les stratégies spatiales des associations au contact des sans-abris*, These en préparation, Université Paris sciences et lettres.
- Dardot P., Laval C. (2010). « Du public au commun », *Revue du MAUSS*, 35, n° 1, p. 111-122.
- Dumez H. (2013). « Qu'est-ce que la recherche qualitative? Problèmes épistémologiques, méthodologiques et de théorisation », *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 112, n° 2, p. 29-42.
- Dumez H. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative: les 10 questions clés de la démarche compréhensive*, Vuibert, Paris.
- Federici S., Guazzini J., Senonevero (2018). *Caliban et la sorcière: femmes, corps et accumulation primitive*.



- Federici S., Linebaugh P. (2019). *Re-enchanting the world: feminism and the politics of the commons*, PM Press, Oakland, California.
- Fournier V. (2013). « Commoning: on the social organisation of the commons », *M@n@gement*, 16, n° 4, p. 433-453.
- Fraser N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale?: reconnaissance et redistribution*, Editions La Découverte, Paris.
- Fraser N. (2012). *Le féminisme en mouvements: des années 1960 à l'ère néolibérale*.
- Garreau L. (2020). « Petit précis méthodologique », 16, n° 2, p. 51-64.
- Gasquet B. de (2015). « Que fait le féminisme au regard de l'ethnographe ? », *SociologieS*.
- Golden-Biddle K., Locke K. (2007). *Composing qualitative research*, 2nd ed, Sage, Thousand Oaks, Calif.
- Habermas J. (1988). *L'espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris (Critique de la politique Payot).
- Hess C. (2008). « Mapping the New Commons », *Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=1356835>*.
- Kenny K., Fotaki M. (2015). « From gendered organizations to compassionate borderspaces: Reading corporeal ethics with Bracha Ettinger », *Organization*, 22, n° 2, p. 183-199.
- Kozinets R.V. (2015). *Netnography: redefined*, 2nd edition, Sage, Los Angeles.
- Lefebvre H. (1991). *The production of space*, Blackwell, Oxford, OX, UK ; Cambridge, Mass., USA.
- Lefebvre H., Kofman E., Lebas E. (1996). *Writings on cities*, Blackwell Publishers, Cambridge, Mass, USA.
- Lépinard É., Mazouz S. (2021). *Pour l'intersectionnalité*, Anamosa.
- Lieber M. (2002). « Le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public : une entrave à la citoyenneté ? », *Nouvelles Questions Feministes*, 21, n° 1, p. 41-56.
- Linebaugh P. (2008). *The Magna Carta manifesto: liberties and commons for all*, University of California Press, Berkeley.
- Locke K., Feldman M., Golden-Biddle K. (2020). « Coding Practices and Iterativity: Beyond Templates for Analyzing Qualitative Data », *Organizational Research Methods*.



- Loizeau J., Cermeno J. (2021). « S'organiser contre la violence : Le cas de l'organisation alternative féministe Collages Féminicides Paris »,.
- Mandalaki E., Fotaki M. (2020). « The Bodies of the Commons: Towards a Relational Embodied Ethics of the Commons », *Journal of Business Ethics*, 166, n° 4, p. 745-760.
- Ostrom E. (1986). « An Agenda for the Study of Institutions », *Public Choice*, 48, n° 1, p. 3-25.
- Ostrom E. (1990). *Governing the commons: the evolution of institutions for collective action*, Cambridge University Press, Cambridge ; New York (The Political economy of institutions and decisions).
- Ostrom E. (1999). « Coping with Tragedies of the Commons », *Annual Review of Political Science*, 2, n° 1, p. 493-535.
- Perrot M., Lebrun J. (2020). *La place des femmes: une difficile conquête de l'espace public*, Textuel, Paris.
- Pullen A., Rhodes C. (2015). « Ethics, embodiment and organizations », *Organization*, 22, n° 2, p. 159-165.
- Radford J. (1987). « Policing Male Violence — Policing Women », dans HANMER J., MAYNARD M. (dirs.), *Women, Violence and Social Control*, Palgrave Macmillan UK, London (Explorations in Sociology), p. 30-45.
- Raibaud Y. (2015). *La ville, faite par et pour les hommes: dans l'espace urbain, une mixité en trompe-l'oeil*, Belin, Paris (Égale à égal).
- Ryen A. (2008). « Wading the Field with My Key Informant: Exploring Field », *Relations', Qualitative Sociology Review*, p. 84-104.
- Samuelson P.A. (1954). « The Pure Theory of Public Expenditure », *The Review of Economics and Statistics*, 36, n° 4, p. 387.
- Tanas A., Gutwirth S. (2021). « Une approche « écologique » des communs dans le droit », *In Situ. Au regard des sciences sociales*.
- Thiéart R.-A. (2014). *Méthodes de recherche en management*, Dunod, Paris (5 Rue Laromiguière 75005).
- Tremblay M.-A. (1957). « The Key Informant Technique: A Nonethnographic Application », *American Anthropologist*, 59, n° 4, p. 688-701.
- Yin R.K. (2013). « Validity and generalization in future case study evaluations », *Evaluation*, 19, n° 3, p. 321-332.



XXXI^{ème} conférence de l'AIMS

